

Prescription électronique : la machine est lancée

Billet du 30 janvier 2017

Phcien Charles Ronlez, Vice-Président asbl Recip-e

Dr Marc Moens, Président asbl Recipe

La mise en place de tout nouveau système souffre inévitablement de ce que l'on appelle communément « les maladies de jeunesse ». Avec optimisme, nous pourrions donc imaginer que nous sommes en train de rajeunir le concept de la prescription.....

Dans un sens oui, mais pour le moment nous sommes seulement dans une première phase sur la longue route qui doit mener au « paperless ».

Et pour cheminer sur cette route, nous avons besoin de ***tout le monde*** et surtout nous avons devons faire preuve de ***cohésion***.

Tout le monde veut dire qu'il n'est pas question d'empêcher certains médecins d'exercer leur art sous prétexte d'utilisation de moyens techniques complexes. Pensons aux médecins pensionnés, prescripteurs occasionnels, médecins spécialistes en pratique privée sans dossier médical informatisé, etc. Il est donc nécessaire d'offrir la possibilité à tous de créer cette prescription nécessaire au traitement du patient. Cela nous semble une condition sine qua non avant la mise en place de tout délai d'obligation. L'asbl Recip-e s'y emploie mais sur le terrain, maintenant, l'urgence est ailleurs. Résolvons prioritairement les problèmes actuels car nous sommes toujours dans une phase transitoire où la prescription papier existe toujours.

En ce qui concerne la ***cohésion***, nos deux professions, médicale et pharmaceutique, aidées de leurs maisons de soft respectives doivent travailler ensemble pour résoudre les problèmes qui surgissent depuis ce début d'année. C'est chose faite par l'organisation sous l'égide de Recip-e de réunions nationales et multi-métiers sur le sujet.

Pour information, ces problèmes ne sont que la pointe émergée d'un iceberg imposant qui ne souffre d'aucune problématique. Entre le 1^{er} janvier et le 27 janvier 2017 ce ne sont pas moins de 2,5 millions de prescriptions qui ont été générées par plus de 9.000 médecins différents ainsi que 1.800 dentistes. 73%, c'est-à-dire plus de 1,8 millions de prescriptions stockées sur le serveur central de Recip-e ont été retirées par 99,6% des pharmacies existantes sur le territoire belge.

En regard de ces chiffres, le helpdesk de Recip-e a réceptionné quelques centaines de messages de problèmes relevés, principalement par les pharmaciens. Quand on analyse la typologie de ces problèmes, on peut cependant réduire la problématique à une vingtaine de cas de figure. Loin de nous la volonté de minimiser ces incidents, car un seul est encore un de trop. Nous voulons rassurer les différents stakeholders en leur confirmant qu'une cellule de crise chapeauté par un « crisis manager » a été mise en place pour solutionner rapidement et concrètement chacun des cas recensés.

Il est également du devoir de cette cellule d'encore et toujours communiquer au sujet de la prescription électronique, tant vers les partenaires médecins et pharmaciens que vers le grand public, avec l'aide, espérons-le, des autorités.

In fine, nous devons garantir que le patient ne souffrira pas de cette mise en place car il ne doit pas être la victime d'un système technique, soit-il innovant. Il en est ainsi sur le terrain mais nous souhaitons cependant attirer l'attention de tous sur le caractère chronophage des actions qui doivent être entreprises, tant par le médecin que surtout par le pharmacien pour remédier aux fameuses « maladies de jeunesse » dont nous parlions à l'entame de ce billet. Fasse que la guérison soit rapide et même si les symptômes persistent, force est de constater que la température commence à baisser...